



La séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 13 octobre 2020 à 19 h 30 se tiendra devant public à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur. Afin de protéger la santé des citoyens, des employés ainsi que celle des membres du conseil, un maximum de 15 personnes seront acceptées dans l'assistance.

Le port du masque est recommandé  
Se désinfecter les mains en entrant dans la salle  
Distanciation de 2 mètres entre chaque personne

Vous avez toujours la possibilité de soumettre vos questions sur l'ordre du jour par courriel à la directrice générale adjointe, Mme Annie Decelles à [dir.general@namur.ca](mailto:dir.general@namur.ca)



## MUNICIPALITÉ DE NAMUR

### Séance ordinaire du conseil

13 octobre 2020 à 19h30

#### ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
  - Atteinte aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie
  - Projet de règlement numéro 2020-209 - Plan d'urbanisme
  - Projet de règlement numéro 2020-210 - Règlement de permis
  - Projet de règlement numéro 2020-211 - Règlement de lotissement
  - Projet de règlement numéro 2020-212 - Règlement de zonage
  - Projet de règlement numéro 2020-213 - Règlement de construction
  - Projet de règlement numéro 2020-214 - Règlement de dérogation mineure
  - Consultation écrite des projets de règlement numéro 2020-209 - Plan d'urbanisme modifiant le Plan d'urbanisme, numéro 2020-210 - Règlement sur les permis et certificats remplaçant le Règlement numéro 98-123, numéro 2020-211 - Règlement de lotissement remplaçant le Règlement numéro 98-125, numéro 2020-212 - Règlement de zonage remplaçant le Règlement numéro 98-126, numéro 2020-213 - Règlement de construction remplaçant le Règlement numéro 98-124 et numéro 2020-214 - Règlement de dérogation mineure
  - Adoption du projet des prévisions budgétaires 2021 de la Régie Intermunicipale du Parc Industriel Régional Vert de Papineau
  - Soumission pour arpentage - Matricule 9385-60-8487
  - Pneus pour camion Freightliner 2018
  - Réparation du camion-citerne
  - Transfert d'heures
  - Soumission pour une sculpture
  - Demande de subvention PNR2 auprès de la MRC de Papineau
  - Affectation d'une aide financière
  - Achat de lumières de sécurité
- **Finance :**
  - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

\* \* \* \* \*